

Académie française - L'Académie française fondée en 1635 sous le règne du roi Louis XIII par le Cardinal de Richelieu est l'une des plus anciennes institutions de la France. Elle se compose de 40 membres élus par leurs pairs.

Le rôle de l'Académie française est double :

Veiller sur la langue française

La première mission lui a été conférée dès l'origine par ses statuts. Pour s'en acquitter, l'Académie a travaillé dans le passé à fixer la langue, pour en faire un patrimoine commun à tous les Français et à tous ceux qui pratiquent la langue française.

Aujourd'hui, elle agit pour en maintenir les qualités et en suivre les évolutions nécessaires. Elle en définit le bon usage. Elle le fait en élaborant le Dictionnaire de l'Académie française qui fixe l'usage de la langue, mais aussi par ses recommandations et par sa participation aux différentes commissions de terminologie.

Mécénat

La seconde mission - le mécénat - non prévue à l'origine, a été rendue possible par les dons et legs qui lui ont été faits. L'Académie décerne chaque année environ soixante prix littéraires.

Mention particulière doit être faite du grand prix de la Francophonie, décerné chaque année depuis 1986, qui témoigne de l'intérêt constant de l'Académie pour le rayonnement de la langue française dans le monde.

L'Académie attribue aussi des subventions à des sociétés littéraires ou savantes, des œuvres de bienfaisance, des aides à des familles nombreuses, aux veuves, aux personnes défavorisées ou qui se sont distinguées par l'accomplissement d'actes de dévouement ainsi qu'un certain nombre de bourses. (Bourses Zelligja, Neveux, Corblin, Damade).

Histoire

L'Académie française fut fondée en 1635 par le Cardinal de Richelieu.

Les statuts et règlements visés par le Cardinal, avec les lettres patentes signées en 1635 par Louis XIII et enregistrées par le Parlement en 1637, consacèrent le caractère officiel d'une compagnie de lettrés, qui se réunissaient auparavant de manière informelle.

La mission qui lui fut assignée dès l'origine était de fixer la langue française, de lui donner des règles, de la rendre pure et compréhensible par tous. Elle devait dans cet esprit commencer par composer un dictionnaire.

La première édition de celui-ci fut publiée en 1694, les suivantes en 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878, 1932-1935, 1992. La neuvième édition est en cours de publication.

L'Académie tint ses séances d'abord chez tel ou tel de ses membres, puis chez le chancelier Séguier à partir de 1639, au Louvre à partir de 1672, et enfin au Collège des Quatre-Nations,

devenu palais de l'Institut, de 1805 à nos jours.

Au cours de ses trois siècles et demi d'existence, elle a su maintenir ses institutions, qui ont fonctionné avec régularité, hormis l'interruption de 1793 - 1803.

Le cardinal de Richelieu s'était proclamé protecteur de l'Académie. À sa mort, cette protection fut exercée par le chancelier Séguier, puis par Louis XIV et, par la suite, par tous les rois, empereurs et chefs d'État successifs de la France.

« Les Immortels »

L'Académie française se compose de 40 membres élus par leurs pairs. Depuis sa fondation, elle a reçu en son sein plus de 700 membres.

Elle rassemble des poètes, des romanciers, des hommes de théâtre, des philosophes, des médecins, des hommes de science, des ethnologues, des critiques d'art, des militaires, des hommes d'État, des hommes d'Église, qui ont tous illustré particulièrement la langue française.

Par sa composition variée, elle offre une image fidèle du talent, de l'intelligence, de la culture, de l'imagination littéraire et scientifique qui fondent le génie de la France.

Les académiciens doivent leur surnom d'immortels à la devise « À l'immortalité », qui figure sur le sceau donné à l'Académie par son fondateur, le cardinal de Richelieu.

Ils ont été, et sont aujourd'hui, habilités à être des juges éclairés du bon usage des mots, et donc à bien définir les notions et les valeurs dont ces mots sont porteurs.

Leur autorité morale en matière de langage s'enracine dans des usages, des traditions, un faste.

Le célèbre habit vert, que les académiciens revêtent, avec le bicorne, la cape et l'épée, lors des séances solennelles sous la Coupole, a été dessiné sous le Consulat. Il est commun à tous les membres de l'Institut de France. L'élection à l'Académie française est souvent considérée par l'opinion comme une consécration suprême.

La qualité d'académicien est une dignité inamovible. Nul ne peut démissionner de l'Académie française. Des exclusions peuvent être prononcées par la Compagnie pour de graves motifs entachant l'honneur ; ces exclusions au cours de l'histoire ont été rarissimes.

Membres actuels de l'Académie française

René Rémond, élu en 1998

Hector Bianciotti, élu en 1996

Jean-Denis Bredin, élu en 1989

Jean-Marie Lustiger, élu en 1995

Ce fauteuil est vacant, Georges Vedel est décédé en 2002. L'élection de son remplaçant est reportée au 21 octobre 2004, le scrutin du 25 mars 2004 n'ayant pas permis de départager les 5 candidats. C'est la 3e élection « blanche » pour ce fauteuil depuis la disparition de Georges Vedel.

Marc Fumaroli, élu en 1995

Jacqueline Worms de Romilly, élue en 1988

Michel Déon, élu en 1978

Alain Decaux, élu en 1979

Florence Delay, élue en 2000

Gabriel de Broglie, élu en 2001

Jean d'Ormesson, élu en 1973

Pierre Messmer, élu en 1999

Hélène Carrère d'Encausse, élue en 1990

Frédéric Vitoux, élu en 2001

Valéry Giscard d'Estaing, élu en 2003

Érik Orsenna, élu en 1998

Michel Serres, élu en 1990

Pierre Moinot, élu en 1982

Angelo Rinaldi, élu en 2001

Félicien Marceau, élu en 1975

René de Obaldia, élu en 1999

Pierre Rosenberg, élu en 1995

Jean-François Revel, élu en 1997

Jean Bernard, élu en 1975

Jean-Marie Rouart, élu en 1997

Pierre Nora, élu en 2001

Henri Troyat, élu en 1959

Claude Lévi-Strauss, élu en 1973

Maurice Druon, élu en 1966

Jean Dutourd, élu en 1978

Alain Robbe-Grillet, élu en 2004

Michel Mohrt, élu en 1985

François Cheng, élu en 2002

Yves Pouliquen, élu en 2001

Jean-François Deniau, élu en 1992

Ce fauteuil est vacant suite à la mort de Robert-Ambroise-Marie Carré.

François Jacob, élu en 1996

Bertrand Poirot-Delpech, élu en 1986

Pierre-Jean Rémy, élu en 1988

Le « 41e fauteuil »

À noter qu'un grand nombre d'écrivains, souvent illustres, ne franchirent jamais les portes de la noble Académie, pour des raisons diverses, soit qu'ils n'y eussent jamais été candidats, soit que leur candidature eût été rejetée, ou encore qu'ils eussent été frappés prématurément par la

mort. L'expression 41e fauteuil a été forgée pour désigner ces auteurs par l'écrivain Arsène Houssaye dans L'histoire du 41e fauteuil de l'Académie française en 1885.